

POSTE À POURVOIR

Animateur périscolaire, extrascolaire, agent d'entretien

Aulon, Latoue et Liéoux

Catégorie C

24 h

Descriptif général

Sous l'autorité du coordinateur enfance et du directeur périscolaire, extrascolaire et séjour, l'agent assure la sécurité physique morale et affective des mineurs, il organise des activités et met en œuvre le projet pédagogique et éducatif.

Ces publics peuvent être composés d'enfants de 3 à 11 ans maternelle et/ou élémentaire

Conditions d'exercice

Service de rattachement : Direction des Politiques sociales Educatives et de santé

Localisation du poste : ALAE Aulon, Latoue et Lieoux

Conditions horaires de travail : horaires périscolaires matin /midi et soir

(Lundi, mardi, jeudi, vendredi) 18 h + mercredis, 4 h semaines d'extrascolaire.

Temps de travail : 24 h hebdomadaire en CDD de 12 mois

Missions et responsabilités

MISSIONS PRINCIPALES

Assurer la sécurité

Être garant de la sécurité physique morale et affective des mineurs mis sous sa responsabilité lors des temps d'accueil et des activités.

Alerter toute personne compétente en cas de problème (*parents, responsable d'équipe, coordinateur, pompier, SAMU*) selon les protocoles définis.

Accueillir et animer

le public encadré. Concevoir et mettre en œuvre des animations en lien avec le projet pédagogique et éducatif de son équipement.

Assurer un suivi administratif des enfants :

Être responsable du pointage papier et dématérialisé des enfants reçus sur l'ACM

Réaliser des fiches incidents et/ou accidents quand cela est nécessaire.

Réaliser l'entretien des locaux

MISSIONS SECONDAIRES

Peut être amené à intervenir sur d'autres structures que celles de rattachement, dans le cadre de remplacement.

RESPONSABILITÉS

Liaisons relationnelles

Internes

Sous la responsabilité directe du coordonnateur enfance et du directeur périscolaire extrascolaire et séjour.

Transversalité avec les agents de la communauté de communes.

Externes

Usagers de l'équipement, partenaires locaux institutionnels, associatifs et équipe pédagogique (*professeur des écoles*).

Conditions de recrutement

SAVOIR

- Être titulaire du CAP Accompagnement éducatif petite enfance

SAVOIR-ÊTRE

- Disponible, organisé, rigoureux
- Grandes qualités relationnelles
- Patience et tolérance
- Devoir de réserve
- Sens du service public
- Garder une posture professionnelle dans les relations avec les usagers et ses collègues de travail.

SAVOIR-FAIRE

- Créer un cadre sécurisant pour l'enfant
- Animer un groupe et faire appliquer les règles
- Créer des programmes et des projets d'animations
- Connaître la réglementation des ACM

Moyen du poste

Outils techniques : logiciel spécifique « Modulo Tab »

Formations assurées : CNFPT

Conditions pour postuler

Envoyer lettre de motivation & CV adressés à
Madame La Présidente

Par courrier postal ou par mail :

Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges,
4 rue de la République, BP 70205 - 31 806 SAINT-GAUDENS Cedex
ou contact@la5c.fr

Pour plus de renseignements appeler au 05 61 89 21 42.

Date limite de candidature : 30 juillet 2026

Poste à compter du 1^{er} septembre 2026